



MAIRIE DE
SIX-FOURS-LES-PLAGES

SERVICE : D.R.H.
Tél. : 04.94.34.93.25
drh@6fours.fr
N/Réf. : JSV/MPS/CM/NB/NEB/2025. 4416

REPUBLIQUE FRANCAISE

Six Fours Les Plages, le 04 novembre 2025

APPEL A CANDIDATURE
EXTERNE
ENCADRANT CHANTIER INSERTION H/F

SERVICE : CCAS – CHANTIER D'INSERTION

"Destination touristique prisée et dynamique dans l'Ouest Var, lieu de villégiature réputé, la Ville de SIX-FOURS-LES-PLAGES, ses paysages et sites remarquables, investit sans cesse dans son patrimoine, ses infrastructures, et ses initiatives innovantes pour développer son attractivité, sa qualité de vie et une offre culturelle avec des événements majeurs.

Les agents municipaux y travaillent avec le souci de la qualité du service rendu à une échelle humaine.

Rejoindre la 6eme Ville du Var, c'est faire le choix d'une collectivité parmi les plus dynamiques et innovantes.

Rejoignez nous et donnez de l'ambition à votre parcours pro !"

"Le centre communal d'action sociale de la ville de Six-Fours-les-Plages gère un chantier d'insertion péri urbain, composé de 15 personnes en insertion socio-professionnelle.

L'encadrant a pour mission principale, le matin sur le terrain, d'accompagner professionnellement les publics les plus éloignés de l'emploi, dans l'apprentissage des savoir-faire , savoir-être. Il doit également les amener à développer des aptitudes professionnelles , les évaluer.

L'encadrant est également en charge de mener les salariés en insertion à l' employabilité avant la fin de leur CDDI, en leur proposant un projet professionnel personnalisé comme l'accès à une formation, à un emploi.

Membre d'une équipe pluridisciplinaire, il doit veiller à respecter les objectifs fixés par le service."

MISSIONS PRINCIPALES

- Organiser et piloter les activités de production ou de service du chantier d'insertion.
- Planifier les activités, coordonner l'équipe, veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité et à la bonne utilisation du matériel.
- Accompagner les salariés en insertion dans l'acquisition de savoirs et savoir-faire professionnels, dans une perspective d'insertion durable.
- Définir et suivre les projets professionnels individuels, évaluer les acquis et proposer des axes de progression.
- Assurer la prospection et le développement de partenariats favorisant l'emploi et la formation.
- Collaborer avec la Direction et les partenaires institutionnels (SIAE, entreprises, services communaux, etc.).

MISSIONS SECONDAIRES :

- Participer aux projets et manifestations du CCAS (plan d'alerte climatique, événements solidaires, etc.).

PROFIL ET QUALITÉS REQUISSES :

- Pédagogie, accompagnement socio-professionnel, gestion d'équipe.
- Techniques de médiation, d'écoute et de gestion de conflits.
- Connaissance de la réglementation HSE et des dispositifs d'insertion/formation.
- Capacité à animer des réunions, conduire un projet, rédiger des bilans et dossiers de subvention.
- Sens de l'écoute et du dialogue.
- Rigueur, autonomie et capacité d'adaptation.
- Esprit d'équipe et goût du travail partenarial.
- Dynamisme et bienveillance dans l'accompagnement.

OBLIGATIONS ET CONDITIONS LIÉES AU POSTE :

- Participation aux astreintes dans le cadre du Plan d'alerte canicule.
- Horaires : amplitude entre 8h00 - 12h00 et 13h30 - 16h30, selon les besoins du chantier.
- Travail en lien étroit avec la direction, les partenaires institutionnels et les équipes d'insertion.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT :

- Type de contrat : CDD de 6 mois, renouvelable.
- Rémunération : Sur la base de l'IB 367

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Ce poste ouvre droit à divers avantages, tels que la prime de fin d'année sous réserve des conditions d'attribution, les titres-restaurant, le colis de Noël, l'arbre de Noël, ainsi que l'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS)

DELAI POUR POSTULER :

Date limite de réception des candidatures fixée au 21 Novembre 2025

Poste à pourvoir le 01 Janvier 2026

Lettre manuscrite + CV détaillé + copie(s) diplôme(s) + pièce d'identité + carte vitale lisible (ou attestation) sont à adresser à :

**Monsieur Le Maire de Six-Fours-les-Plages
Député-Honoraire
D.R.H.
BP 97
83183 SIX FOURES LES PLAGES CEDEX**

Pour le Député-Honoraire
Maire de Six-Fours-les-Plages
Vice-Président de la Métropole T.P.M.
Et par délégation,
Le Directeur Général des Services
Marie-Pierre SERALTA.

